



Les organisations syndicales SNUDI-FO 94, FSU-SNUipp 94 et CGT Educ'action 94 quittent le GT « projet d'école » !

Après avoir envisagé de ne pas le tenir, la Direction académique du Val-de-Marne a organisé jeudi 11 janvier, un troisième groupe de travail relatif au projet d'école, avec les organisations représentatives au CSAD.

Au lendemain d'une RIS intersyndicale qui avait de nouveau réuni 280 collègues pour faire le point sur la mobilisation en cours contre les évaluations, SNUDI-FO 94, FSU-SNUipp 94 et CGT Educ'action 94 étaient porteurs de [la motion adoptée à l'unanimité](#) à l'issue de cette RIS.

Les représentants des personnels ont rappelé :

- 1) leur demande d'abandon du dispositif des « évaluations d'école » et leurs groupes « d'évaluateurs externes » pilotés par un IEN extérieur à la circonscription ;**
- 2) leur attachement à ce que les projets d'école soient rédigés dans le respect du cadre réglementaire les encadrant, notamment les textes réglementaires de 1989 et 1990 ;**
- 3) leur demande que, pour ce faire, les équipes puissent bénéficier de temps (jusqu'aux 18h de formation cette année-là si l'équipe en est demandeuse).**

Ils ont ensuite fait lecture de [la motion intersyndicale votée à l'unanimité des 280 participants](#) à la réunion d'information syndicale du mercredi 10 janvier et ont interrogé les représentants de la Direction académique afin d'obtenir des réponses précises à leurs revendications.

En réponse, la Direction académique a précisé que le travail de préparation à la réécriture du projet d'école, considéré comme du « temps formatif », serait déductible, à hauteur de 6 heures, laissant la porte ouverte à ce que l'ensemble des 18 heures de formations/animations pédagogiques obligatoires puissent être déductibles.

Mais sur la question essentielle, à savoir celle des « évaluations d'école » et le « regard croisé des évaluateurs » extérieurs à l'école et la circonscription, elle a expliqué que ces GT devaient permettre de définir un cadre méthodologique pour leur mise en place !

A la demande des organisations syndicales d'avoir une réponse claire quant aux revendications, les représentants de la Direction académique ont, une nouvelle fois, insisté sur la nécessité d'avoir une plus grande efficacité dans l'écriture du projet d'école, au moyen, en particulier, du rapport de l'évaluateur externe !

Conformément au mandat issu de la RIS intersyndicale du 10 janvier, nos organisations syndicales ont décidé de quitter le GT, en précisant qu'il n'était pas question pour notre part d'accepter, via les projets d'école, des évaluations d'école que les collègues rejettent massivement. Elles ont rappelé leur exigence d'abandon des évaluations d'école.

Nos organisations syndicales appellent les collègues à ne pas participer aux évaluations d'école et à être vigilants par rapport à toute disposition visant à les faire entrer dans le dispositif via le projet d'école.